

DIREKTION für ENTWICKLUNGSZUSAMMENARBEIT
und HUMANITÄRE HILFE

Akten-Nr. t.311 Cameroun 49-PD/we

ANTRAG Nr.87/80

Bern, le 16 septembre 1980

1. An den Directeur DDA
2. Bezeichnung der Aktion: Promotion de Cultures vivrières à Ombessa

3a. Kurzname der Aktion: (40 Anschläge)

C U L T U R E S V I V R I E R E S O M B E S S A

3b. Kurzname der Phase: (40 Anschläge)

P H A S E I I I

4. Verantwortliche Institution mit Adresse: Direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire

5. Land: Cameroun

6. Beantragter Kredit: Fr. 800'000.--

7. Art des Kredites:

8. Gegenstand des Antrages:

A fonds perdu

Neue Aktion

Darlehen in
lokaler WährungNeue Aktionsphase
Vorangehende Antrags-
nummer: 158/75

Andere Darlehen

Zusatzkredit
Vorangehende Antrags-
nummer:.....

9a. Dauer der Aktion: 24 mois

9b. Pers. Einheiten/Monate: 36 m/h

10. Beginn der Aktion: 1.7.1980

11. Eintreten beschlossen am: au programme

Vorgemerker Betrag: Fr. 800'000.--

12. Sektion: Afrique occidentale

13. Sachbearbeiter: P. Petitat

14. Art der Aktion: Projet combiné Nr. 61 *
(Haupt- und Sachgruppe gemäss Kontenplan)15. Sachgebiet der Aktion: Agriculture Nr. 133 *
(Statistische Klassierung)

* Nummer wird vom "Dienst PBS" ausgefüllt.



Proposition de crédit No 87/80 - SFr. 800'000.--

Promotion de cultures vivrières à Ombessa (Cameroun)

Le projet vise à favoriser le développement intégré de la zone d'Ombessa, notamment par la promotion des cultures vivrières et l'organisation de leur commercialisation, la création de revenus monétaires non salariaux sur place, et la prise en charge par la population du développement économique et social de la zone.

A cet effet, un programme d'extension des cultures vivrières par méthodes culturales améliorées a été mis en expérimentation, basé sur la diffusion de la culture attelée et de l'élevage, la mise au point et l'introduction de méthodes de défense et de restauration des sols et de nouvelles cultures, la formation des paysans et l'organisation des structures paysannes.

Après une première phase (1973 - 1976) d'identification, de recherche et d'expérimentation agricole, la deuxième phase a permis au projet de devenir opérationnel. L'objectif de cette proposition pour une 3ème phase (1980 - 1982) est une meilleure maîtrise des acquis* et une consolidation du projet avant de programmer des extensions hors de la zone d'action actuelle.

La contribution de la DDA est destinée principalement à la prise en charge de deux experts, conseillers en matière agronomie et organisation du monde rural, ainsi qu'au renforcement des équipements agricoles et commerciaux du projet.

* problèmes liés à l'introduction de la culture attelée et de l'élevage par rapport à la petite mécanisation, poursuite des essais d'amélioration foncière et de lutte anti-érosive, mise en application concrète d'un modèle expérimental de cultures vivrières (cultures nouvelles en rotation avec des cultures traditionnelles; cultures associées; jachères améliorantes), mise en oeuvre d'un programme de formation élaborée avec l'IPD-Douala.

1. Cadre général

1.1. Contexte régional du projet

L'analyse du contexte général telle que décrit dans les deux propositions de crédit précédentes (209/72 et 158/75) reste largement valable. Rappelons-en simplement l'essentiel:

Il s'agit de la région d'Ombessa-Bokito, deux sous-préfectures de la zone sud du département du Mbam au Cameroun, dont diverses études et enquêtes ont mis en relief plusieurs aspects favorables sur lesquels des actions de développement pourraient s'appuyer:

- . conditions favorables à la culture du vivrier (1600 mm de pluies répartis sur deux saisons annuelles de cultures/évolution favorable du marché vivrier/terrains de savane peu cultivés)
- . abondance de main-d'oeuvre jeune (entre 45 et 50 % de la population se situe dans la frange des moins de 25 ans)
- . habitudes de travail en groupe (groupes de travail par sexe: planteurs et cultivatrices; groupes de jeunes)
- . existence de nombreuses caisses de cotisations villageoises (tontines/crédit-solidarité).

Ce dynamisme potentiel est toutefois freiné par un certain nombre de problèmes:

- . problème foncier (impossibilité pour les jeunes d'accéder à la propriété en dehors de l'héritage paternel)
- . méthodes de travail archaïques (dessouchage et labours à la main, constitution de buttes, cultures itinérantes sans utilisation d'engrais)
- . difficultés de commercialisation des produits vivriers
- . manque de possibilités de formation professionnelle.

1.2. Justification du projet

A travers les buts initiaux qu'il s'était fixé, le projet de promotion des cultures vivrières d'Ombessa visait en fait à trouver des solutions aux différents problèmes sus-mentionnés:

- les problèmes fonciers de la région se posent surtout à cause du manque de terres de forêt propices à la culture du cacao, principale source de revenus. En mettant l'accent sur les terres de savane

et les cultures vivrières on réduit ainsi la tension et les palabres provoqués par cette pénurie de terres à cacao;

- les jeunes, assujettis au milieu familial et frustrés, se trouvent devant un problème délicat: ils manquent de terrain pour se constituer un pécule propre et ne peuvent s'adonner aux cultures vivrières qui, d'après la coutume, sont réservés aux femmes. En introduisant la culture attelée, on modifie profondément les habitudes et méthodes culturales et on valorise les cultures vivrières qui, en devenant une deuxième source importante de revenus, permettent aux groupes sociaux assujettis (jeunes et femmes) de s'émanciper;
- quant au problème de la transformation et de la commercialisation des produits il est prévu, dès le départ, que le projet le prenne en charge, résolvant ainsi les risques de mévente des productions nouvelles introduites.

2. Description du projet

2.1. Rappel historique

2.1.1. Phase de démarrage

L'analyse de la problématique telle qu'évoquée ci-dessus et les premières ébauches de solutions datent des années 1968/70 au cours desquelles deux groupes de jeunes paysans de la région, appuyés par l'IPD et la Mission catholique locale, se sont équipés d'une paire de boeufs et de matériels de labours pour travailler sur des champs communautaires (champs-écoles). C'est une période difficile de démarrage et de tâtonnements caractérisée par la rencontre de toute une série de blocages:

- d'ordre technique: le buttage traditionnel par les femmes est un obstacle à l'introduction de la culture attelée. Il faut d'abord niveller les champs à la main. Ce qui provoque des inondations et la perte des premières récoltes;
- d'ordre pédagogique: le manque de connaissances techniques et agricoles se traduit par une mauvaise réussite des labours et des erreurs dans le suivi du nouveau calendrier agricole;
- sur le plan humain: faute d'avoir su convaincre le milieu de l'intérêt de l'action pour l'ensemble de la communauté, les groupes naissants restent marginaux par rapport aux autres villageois, ce qui a engendré un climat de méfiance et de suspicion.

2.1.2. Phase expérimentale (1973 - 1975)

Parallèlement aux premiers essais sur le terrain, un certain nombre de démarches de recherche de financement sont entreprises. Elles aboutissent en 1973 au premier accord entre le Gouvernement Camerounais et la Coopération Technique Suisse et à la création officielle de la "Mission de Développement d'Ombessa" (MIDO). Cette officialisation du projet conduit à un renforcement des moyens financiers et du personnel technique. L'encadrement des paysans a donc pu s'améliorer et les expériences s'intensifier. Peuvent être mis à l'acquis de cette phase:

- l'introduction systématique des pratiques anti-érosives (cultures en courbe de niveau, lignes anti-érosives...);
- l'introduction de cultures nouvelles comme le riz;
- la systématisation des méthodes culturales intensives;
- la tentative d'améliorations foncières par constitution de jachères améliorantes à base de stylosantès;
- l'introduction de la culture attelée et de l'emploi de charrettes.

En même temps qu'il s'efforçait d'amener les paysans à la maîtrise des nouvelles techniques culturales, l'encadrement de la MIDO était soucieux de rassembler les éléments lui permettant de définir un modèle d'exploitation à promouvoir dans la zone.

2.1.3. Phase opérationnelle (1976 - 78, prolongée au 30 juin 1980)

Une "mission de développement", au Cameroun, a essentiellement vocation d'étude et d'expérimentation. La recherche d'un modèle d'exploitation a donc été poursuivi dans le prolongement de la phase précédente jusqu'en 1977 avec un certain nombre d'expérimentations concernant les tubercules, l'arachide et le riz pluvial. Cependant, à la suite d'un certain nombre de conflits entre experts et du départ du directeur du projet, celui-ci a évolué, sans maîtrise suffisante des facteurs de base, vers une pseudo-société de développement régional. Ayant abandonné l'approche expérimentale, elle a dès lors développé, dans l'improvisation et le tâtonnement, un certain nombre d'activités aux conséquences imprévisibles dans les domaines suivants:

- sur le plan technique, la MIDO a surtout introduit la culture attelée et la culture du riz pluvial qui semble avoir la faveur des paysans (source de revenus). Les tests sur les tubercules, qui constituent les cultures courantes de la région, ont été abandonnés, alors qu'une diversification était souhaitée. Par ailleurs, si certains efforts ont été tentés pour introduire l'élevage dans la zone, son implantation est restée problématique (zone de trypanosomiase) et son association à l'agriculture n'a pas fait l'objet d'expérimentations concluantes;

- 4 -

- un système d'approvisionnement en moyens de production et de crédits a été improvisé et annuellement rectifié, ce qui a créé des malentendus au moment du recouvrement des avances consenties pour l'équipement (boeufs, charrues, charrettes) ou le fonctionnement (engrais, herbicides). Si l'on ajoute à ces charges les frais de location de batteuses et semoirs, ainsi que ceux de transport et de transformation (décorticage) qui sont retenus aux producteurs et qui constituent plus des 2/3 du prix d'achat, il n'est pas étonnant que ceux-ci en viennent à penser qu'ils travaillent pour les cadres du projet. D'où leur attitude de révolte larvée à leur égard, aplanie il est vrai par la mise à jour de ce dossier crédit par l'expert conseiller en organisation dès 1978.
- au niveau de l'organisation des producteurs, après une période de tâtonnements et d'échecs, la MIDO a encouragé un système basé sur de petites équipes de travail (4 à 6 personnes) fondées sur des affinités étroites entre leurs membres (liens de parenté ou de voisinage). Elles se sont révélées opérationnelles et efficaces et fonctionnent dans tous les villages touchés par le projet. Cependant le travail d'animation nécessaire pour amorcer une collaboration inter-groupes et entre les villages fait cruellement défaut et retarde la mise en place d'une structure de dialogue et de participation des groupements pour la mise en place d'une "organisation des producteurs" telle que prévue dans les statuts de la MIDO.

Cette situation cahotique et peu satisfaisante ne s'est malheureusement pas améliorée avec la "camerounisation", depuis 1978, de la direction du projet, qui s'est avérée totalement inefficace pour maîtriser les différents problèmes évoqués. Le maintien, au sein du projet, d'un expert suisse chargé des problèmes de gestion a permis d'éviter de trop grands écarts et également d'agir discrètement auprès des autorités pour remédier à cette carence fondamentale. Cela s'est traduit par le retrait, à fin 1979, des deux experts suisses affectés au projet, et par le remplacement en janvier 1980, après plusieurs notes officielles adressées au Ministère de tutelle, des deux cadres camerounais responsables de la MIDO.

2.2. Résultats acquis

En dépit de cette histoire mouvementée, le projet MIDO a entamé au niveau de la zone plusieurs activités non négligeables:

- la population touchée par les activités de cultures vivrières concerne environ 400 paysans dans 13 villages et réunis en 65 groupements;

- 5 -

- ces groupes mobilisent une trentaine de paires de boeufs et pratiquent la culture attelée sur une cinquantaine d'hectares;
- un troupeau comptant actuellement 49 têtes a été constitué par la MIDO dans le cadre de la création d'un ranch de multiplication, d'élevage et de dressage de boeufs de labours;
- un programme d'encadrement et de suivi des groupements a été élaboré sous forme de "fiches techniques" et méthodologiques adaptées aux niveaux des paysans et des vulgarisateurs;
- au niveau de la transformation des produits deux décortiqueuses de riz ont été investies, l'une sous la responsabilité de la MIDO, l'autre gérée par une association villageoise. Un moulin existe également avec la capacité de produire 10 tonnes de concentré par mois pour l'aviculture;
- des démarches à caractère commercial ont été entreprises pour une homologation du prix du riz et pour l'établissement de circuits de commercialisation. Les premiers résultats ont été atteints et permettent au riz d'Ombessa de se vendre sur les marchés locaux ainsi qu'au supermarché de Yaoundé;
- signalons enfin certaines réalisations dans le domaine des infrastructures de stockage (4 magasins) et de la réfection de ponts et de pistes (livraison de matériaux aux villageois qui exécutent les travaux).

Cet éventail de petites actions, bien que complémentaires, sont le fruit d'une politique visant à répondre trop facilement aux sollicitations des villageois, sans se donner d'abord les conditions d'une réussite technique et sociale là où l'expérience avait été amorcée. Pour éviter ce saupoudrage des moyens et des efforts dans le cadre d'une relance du projet avec la nouvelle équipe de direction constituée, la MIDO va surtout tendre, au cours de la prochaine phase de deux années, à consolider, développer et diversifier les activités des villages déjà touchés. Ceci correspond d'ailleurs aux désirs des paysans qui espèrent de la MIDO:

- qu'elle améliore le dialogue paysans - encadrement,
- qu'elle intensifie l'information et la formation des groupes (techniques culturelles, élevage et gestion),
- qu'elle aide les paysans à acquérir certaines compétences artisanales fort utiles à l'amélioration de leur milieu (habitat, hydraulique villageoise, entretien matériel agricole, ponts ...).

3. Prochaine phase intérimaire (1980 - 1982)

Suite à la décision des autorités camerounaises de changer l'équipe de direction du projet, il avait été décidé, d'entente avec le Ministère de tutelle, d'organiser une mission d'évaluation dans le courant du mois de mars 1980. Cette mission a rendu un rapport très critique de la situation et proposé un plan de sauvetage du projet au cours des deux prochaines années qui consisterait:

- à reprendre et compléter les études programmées dans les premiers accords afin d'assurer un minimum de bases techniques au projet avant toute extension: capitalisation des acquis et confection d'un dossier de projets complémentaires et intégrés pour la promotion des cultures vivrières;
- à assurer le suivi des actions opérationnelles engagées en mettant un accent particulier sur l'aviculture;
- à mettre en place une structure paysanne et à organiser des actions d'animation et de formation nécessaires à son renforcement;
- à contribuer à la commercialisation des intrants et des produits.

Les moyens à engager pour mener à bien ces opérations seront les suivants:

- . personnel: un expert agronome et un expert socio-éthnologue pour renforcer la nouvelle équipe de direction, apporter un appui méthodologique et technique pour les recherches et études envisagées, et aider à la planification des réalisations subséquentes;
- . équipement: l'achat d'un camion de 7 tonnes pour assurer les approvisionnements et la commercialisation des productions, ainsi que le renouvellement du cheptel de labours;
- . constructions: deux nouveaux magasins villageois dans les villages ayant une activité importante et un atelier mécanique et menuiserie;
- . Etudes et consultations: il s'agit de mandats qui seront confiés à des instituts spécialisés de la place pour apporter des éclairages spécifiques sur certains domaines de recherches (sols, mécanisation légère, formation technique).

- 7 -

3. Coût et financement

3.1. Budget

Pour la période intérimaire 1980/1982, qui ne demandera pas de gros investissements, le budget a été établi comme suit:

10	Frais de personnel	Fr. 300'000.--
40/50	Equipements	Fr. 172'000.--
60	Constructions	Fr. 144'000.--
80	Etudes, Consultations, Expérimentation,	Fr. 184'000.--
		<hr/>
		Fr. 800'000.--
		=====

3.2. Financement

Le financement de ce budget sera entièrement à la charge de la Confédération Suisse.

Le Gouvernement camerounais prend à sa charge les frais de fonctionnement y compris les salaires du personnel camerounais.

4. Institutions responsables

En Suisse : Direction de la Coopération au développement et de l'aide humanitaire

Au Cameroun: Ministère de l'Economie et du Plan

5. Appréciation

Les conclusions de la mission d'évaluation expriment bien la situation du projet en ces termes: "Sauf la monoculture du riz et la culture attelée, tous les autres essais, d'ailleurs limités dans le temps, ont brillé par l'absence de résultats". C'est-à-dire, dans leur esprit, de résultats factibles pouvant être démultipliés.

Il s'agit donc bien, sur la base des éléments partiels existants, de relancer le projet dans le sens de ses objectifs initiaux d'expérimentation dans deux directions:

- 8 -

- celle visant à tester une formule d'organisation socio-professionnelle des groupements de producteurs existants;
- et celle, parallèlement, d'études et de recherches agro-techniques permettant d'apporter à ces groupements des conseils et des appuis plus fiables que jusqu'à présent.

Un certain nombre de soutiens étant garantis au niveau du Ministère de tutelle auprès du nouveau vice-Ministre, et au niveau de la MIDO auprès du Président du Conseil d'Administration, les conditions semblent réunies pour entreprendre une relance du projet et apporter un appui à la nouvelle équipe dirigeante. Il est bien entendu que, si de nouvelles bases opérationnelles ne sont pas obtenues après cette période de sursis, la décision de lâchage du projet devra être prise.

6. Proposition

Vu ce qui précède, nous proposons de libérer un montant de

Fr.s. 800'000.--

en faveur du projet "Cultures Vivrières d'Ombessa". L'engagement se fera à la charge du crédit de programme de 735 millions de francs destinés à la Coopération au Développement et à l'aide financière, selon l'AF du 21 juin 1978. Les paiements résultant de cet engagement seront imputés à l'article budgétaire No 202.493.01.

- celle visant à tester une formule d'organisation socio-professionnelle des groupements de producteurs existants;
- et celle, parallèlement, d'études et de recherches agro-techniques permettant d'apporter à ces groupements des conseils et des appuis plus fiables que jusqu'à présent.

Un certain nombre de soutiens étant garantis au niveau du Ministère de tutelle auprès du nouveau vice-Ministre, et au niveau de la MIDO auprès du Président du Conseil d'Administration, les conditions semblent réunies pour entreprendre une relance du projet et apporter un appui à la nouvelle équipe dirigeante. Il est bien entendu que, si de nouvelles bases opérationnelles ne sont pas obtenues après cette période de sursis, la décision de lâchage du projet devra être prise.

6. Avis

Notre coordonnateur à Yaoundé, M. Stähli, qui a participé à l'ensemble des négociations de relance de ce projet, s'est fait l'écho des prises de position favorables des autorités concernées, et nous a fait part de son optimisme vu la bonne volonté des nouveaux responsables et les possibilités de dialogue et de négociation qui se sont rétablies autour de la MIDO.

7. Proposition

Vu ce qui précède, nous proposons de libérer un montant de

Fr.s. 800'000.--

en faveur du projet "Cultures Vivrières d'Ombessa". L'engagement se fera à la charge du crédit de programme de 735 millions de francs destinés à la Coopération au Développement et à l'aide financière, selon l'AF du 21 juin 1978. Les paiements résultant de cet engagement seront imputés à l'article budgétaire No 202.493.01.

Beantragter Kredit: Fr. 800'000.--

Antrag Nr.: 87/80

Der Sektionschef:



Der Abteilungschef:

ENTSCHEID

über eine Massnahme der
technischen Zusammenarbeit

Direktion für
Entwicklungszusammenarbeit
und humanitäre Hilfe (DEH):

Bern, 13. 10. 80



Eidg. Politisches Departement (EPD):

Bern,

Eidg. Finanz- und Zolldepartement (EFZD):

Bern,

NB: Gemäss Verordnung über die internationale Entwicklungszusammenarbeit und humanitäre Hilfe vom 12. Dezember 1977.

Für Kredite bis Fr. 999'999.-; Unterschrift DEH

Für Kredite von Fr. 1 Mio bis Fr. 4'999'999.-; Unterschrift DEH, EPD, EFZD

Für Kredite ab Fr. 5 Mio; Antrag an Bundesrat

AnnexeBudget détaillé

Phase 3, 1er juillet 1980 au 30 juin 1982

	SFr.
10 Frais d'experts	300'000
40/50 Achats de matériel	172'000
<u>Activités à poursuivre:</u>	SFr.
- Equipement attelage	40'000
- Outillage divers	16'000
- Boeufs (renouveler le cheptel)	40'000
- 2 véhicules légers tout terrain	24'000
<u>Nouvelles activités:</u>	
- 1 camion 7 tonnes	28'000
- Engrais, semences, produits vétérinaires, etc., pour expérimentation	<u>24'000</u>
60 Constructions	144'000
<u>Activités à poursuivre:</u>	
- Terminer le magasin de Bokaga et construction d'un nouveau magasin	24'000
- Réfection du parc de Yebekolo et creusage d'un puits	16'000
<u>Nouvelles activités:</u>	
- Atelier mécanique auto et menuiserie avec équipements	56'000
- Petites installations (p.ex. poulaillers, procheres, etc.)	<u>48'000</u>
80 Etudes et consultations	184'000
<u>Activités servant de base à la réorientation de la MIDO</u>	
- Travaux confiés aux consultants extérieurs MIDO dans les domaines:	
a) de la structuration des groupes villageois (IPD, Travaux à la carte)	40'000
b) des essais agronomiques (y.c. motorisation)	100'000
c) de la formation des cadres et des paysans (y.c. la vulgarisation)	25'000
d) de la commercialisation	<u>19'000</u>
T o t a l	<u>800'000</u> =====